



Sylvia Kotting-Uhl
Membre du Bundestag allemand
ALLIANCE 90 / LES VERTS

Sylvia Kotting-Uhl MdB · Deutscher Bundestag · 11011 Berlin

Mme Élisabeth Borne
Ministre de la Transition écologique et solidaire
Hôtel de Roquelaure – 246 Bd. Saint Germain
F-75007 Paris

Présidente de la commission de
l'environnement, de la protection de
la nature et de la sûreté nucléaire

Au Bundestag

Platz der Republik 1
11011 Berlin

☎ (0049) 30 227 – 747 40

📠 (0049) 30 227 – 767 42

✉ sylvia.kotting-uhl@bundestag.de

En circonscription

Sophienstraße 58
76133 Karlsruhe

☎ (0049) 721 1518 687

📠 (0049) 721 1518 690

✉ sylvia.kotting-uhl@wk.bundestag.de

Berlin, le 13.02.2020

Programmation pluriannuelle de l'énergie – l'exploitation des réacteurs nucléaires français au-delà de 40 ans entraîne un risque accru d'accident

Madame la Ministre,

Par la présente, je souhaite prendre part à la consultation organisée par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire sur le projet révisé de Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Celui-ci vise notamment à concrétiser le report de l'objectif de 50% de nucléaire dans le mix électrique français de 2025 à 2035.

Tout d'abord, je salue l'initiative de votre ministère d'avoir mis à disposition une version anglaise de la PPE et de l'évaluation environnementale stratégique qui l'accompagne. Merci également de permettre aux citoyens allemands d'y prendre part. Il me paraît toutefois important de souligner que l'organisation de cette consultation en ligne, bien que théoriquement ouverte à toutes les contributions, présente tout de même des barrières linguistiques ne permettant pas la participation de l'ensemble du public concerné. Par exemple, la description de la concertation et l'arborescence du site web de la consultation sont disponibles en français uniquement. Même un public anglophone éprouvera donc des difficultés à participer, le public strictement germanophone et non-connecté est quant à lui exclu.

Sur le fond, je tiens à souligner que la fermeture exclusive de 14 centrales de 900 MWe d'ici 2035 – telle qu'annoncée dans le projet révisé de PPE – implique nécessairement de prolonger la durée de vie de 40 réacteurs nucléaires de 900 et 1300 MWe au-delà des 40 années d'exploitation pour lesquelles ils ont été conçus, et jusqu'à 60 ans. Si l'Allemagne considère avec inquiétude le prolongement systématique des centrales nucléaires dans le pays voisin, elle est tout particulièrement concernée par le CNPE de Cattenom. Conformément à la PPE, ses quatre réacteurs passeront leur quatrième visite décennale afin d'obtenir l'autorisation d'opérer au moins 50 ans.

Avec ce décret, le gouvernement français actera donc en vérité la prolongation de plus de 70% du parc nucléaire français au-delà de ses limites. Cela entraîne un accroissement substantiel et incontesté du risque d'accident. Cela n'a pas été dit clairement et le public n'en est en grande partie pas conscient. Je regrette surtout que l'évaluation environnementale stratégique que je viens d'évoquer, sensée expliquer les impacts éventuels sur l'environnement de cette programmation, élude volontairement ce sujet.



Sylvia Kotting-Uhl
Mitglied des Deutschen Bundestages
Bündnis 90/Die Grünen

Page 2

Ce risque accru est dû à deux facteurs principaux. Le premier est l'écart de conformité croissant avec les exigences de sécurité actuelles. En effet, ces réacteurs présentent des déficits notables en matière de sûreté en comparaison avec l'EPR, ce dernier ne correspondant d'ailleurs pas non-plus à l'état actuel de la science et de la technique. Sont notamment en cause : l'absence de coque avion (protection du bâtiment contre une chute d'avion), le nombre insuffisant de systèmes de sauvegarde hydrauliques et électriques redondants pour le refroidissement du combustible nucléaire, ainsi qu'une protection lacunaire contre les agressions extérieures, telles que les tremblements de terre ou les inondations.

Le second facteur est celui du vieillissement de composants non-remplaçables tels que la cuve des réacteurs. Il est difficile à prévoir et ne se confirme qu'en cas de situation d'urgence, lorsque la cuve est soumise à une pression extraordinaire pour refroidir le combustible nucléaire. Ces situations doivent nécessairement être envisagées. L'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) a d'ailleurs rappelé en octobre 2019 que les analyses menées par EDF ne suffisaient pas à assumer l'absence de risque de rupture brutale des cuves de tous ses réacteurs de 900 MWe. Si l'arrêt rapide d'un réacteur devait s'avérer nécessaire, l'IRSN n'exclut donc pas que l'injection massive d'eau froide conduise à une rupture brutale du métal de cuve et donc à un accident nucléaire d'envergure. Ce risque est inconsideré.

Les réacteurs de 900 MWe et de 1300 MWe ne sont donc pas aptes au service pour dix à vingt années supplémentaires, et ce malgré les améliorations prévues par EDF dans le cadre du grand carénage. Etant donné l'accroissement substantiel du risque d'accident et compte tenu de l'impossibilité de les rééquiper à un niveau d'exigence au moins équivalent à l'EPR à des conditions économiquement acceptables, l'exploitation de ces réacteurs au-delà de leur 40^e année ne devrait pas être envisagée.

Je me joins à ce titre à l'appel du gouvernement luxembourgeois : lançons en lieu et place un grand projet transfrontalier de coopération sur les énergies renouvelables qui participe réellement de notre ambition commune d'une mise en œuvre ambitieuse de l'accord de Paris.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Sylvia Kotting-Uhl